

CHRONIQUE

Bonne & Heureuse Année 2015

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

L'INVITEE-SURPRISE P.4

Femme et santé :
**Attention Femme :
le string est nuisible
à la santé ! P.7**

Reformes Constitutionnelles et institutionnelles :

Jean-Pierre Fabre bloque les discussions en cours



Jean-Pierre Fabre, pdt ANC

Kodjo Epou, Chroniqueur

**Les raisons révélées
par le chroniqueur
Kodjo Epou P.3**

Réformes politiques :

"Le Nid" s'aligne sur la proposition du Chef de l'Etat pour une nouvelle loi fondamentale P.6



Gabriel Sassouvi Dosseh Anyron, pdt de "LE NID"

Diplomatie active :

Le ministre Robert Dussey en visite officielle en Lethonie P.4&6



Le ministre Dussey (g) saluant son homologue Rinkevics (dt)

LA NJSPF PRIE POUR LA PAIX AU TOGO ET LA VICTOIRE DE FAURE GNASSINGBÉ À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE P.2



Noël De Pouh, Pdt de la NJSPF, au micro

Réhabilitation des infrastructures routières :

Les axes Notsè - Tohoun, Kpalimé - Atakpamé, Sokodé - Bassar bientôt en chantier P.5

La NJSPF prie pour la paix au Togo et la victoire de Faure Gnassingbé à l'élection présidentielle

La Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF), un mouvement de soutien au président de la République a organisé, le 30 décembre 2014 au Centre communautaire de Tokoin à Lomé, une journée de réflexion et de prière d'action de grâce pour des élections paisibles au Togo et la protection du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Il s'agit également pour les initiateurs de cette rencontre de témoigner leur reconnaissance à Dieu pour l'année qui vient de s'achever et lui confier la nouvelle année. Des centaines de délégués venus de la commune de Lomé et de la préfecture du Golfe ont pris part à cette manifestation aux côtés de leur président, M. Noel De Poukn.



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie...

Des prières chrétiennes et musulmanes ont été dites pour rendre grâce à Dieu pour les activités du mouvement en 2014 et pour demander la paix et la protection du tout puissant sur le Togo en 2015.

" Nous serons dans quelques heures dans la nouvelles année

et nous avons jugé bon d'organiser cette journée de réflexion et de prière aussi bien pour la victoire du parti UNIR à la présidentielle de 2015 que pour la protection divine et la paix au Togo ", a confié à la presse le président de la NJSPF.

M. Noel De Poukn a profité



...Noël de Poukn (g) remettant un kit à un bénéficiaire

pour inviter les membres de son mouvement à prendre une part active au recensement en sensibilisant parents et jeunes, afin qu'ils aillent se faire inscrire sur les listes électorales et avoir leurs cartes d'électeurs sans lesquelles ils ne pourront accomplir leur devoir civique. Il a par ailleurs présenté les vœux de la

NJSPF au président de la République.

Afin de permettre aux délégués de fêter dans de bonnes conditions, des kits alimentaires composés de poulets, de pâtes alimentaires, d'huiles, de boisson, etc., leur ont été offerts.

Pierre A.

Le MCD exige l'opérationnalisation des réformes par voie consensuelle

L'actualité politique nationale est dominée depuis plusieurs mois par les questions relatives aux réformes constitutionnelles et institutionnelles. A ce sujet, le Mouvement Citoyen pour le Développement et la Démocratie (MCD) de Me Tchassona Traoré exige une voie consensuelle pour l'opérationnalisation des réformes constitutionnelles tant souhaitées. C'était lors d'une conférence de presse tenue à son nouveau siège à Lomé le 26 décembre dernier.

Le MCD demande instamment à tous les acteurs poli-

tiques, surtout de l'opposition, de se serrer les coudes, de taire un tant soit peu leur différences et de se consacrer à l'essentiel. Le Président du MCD, Me Tchassona Traoré Mohamed, n'a pas manqué de déplorer le spectacle qu'offrent certains partis politiques en se livrant à la guerre des chefs à travers des médias interposés, créant l'incertitude et la désolation.

Me Tchassona Traoré accuse également le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, d'être sourd aux propositions des autres leaders de partis politiques, de ne se contenter que des positions et propositions de sa formation politique et de n'être



Me Tchassona Traoré (au micro) lors de la rencontre avec la presse

pas ouvert aux critiques. " Il se comporte comme si l'opposition se limitait à son seul parti politique (ANC) ", a souligné le

Président du MCD.

Ce dernier invite le chef de file de l'opposition à ne pas se limiter aux seules positions de sa

formation politique mais plutôt de s'ouvrir aux autres partis politiques. Il s'interroge sur " la capacité de l'opposition à obtenir l'alternance " sans une synergie d'action.

Sur la question liée à la candidature du Président sortant, Faure Gnassingbé, le MCD estime que ce débat n'était d'aucune importance et ne faisait que retarder le processus des réformes et devrait plutôt être réglé par les instances habilitées notamment la Cour Constitutionnelle.

Pour le Mouvement Citoyen pour le Développement et la Démocratie, les réformes constitutionnelles doivent tenir compte du mode de scrutin à deux tours, de la limitation de mandat à deux, du mode de désignation du Premier Ministre et de ses prérogatives.

Espoir Dao (Stagiaire)

La Société RDI France a primé les meilleurs mécaniciens avions

Dans le cadre de la traditionnelle Fête des mécaniciens dénommée la " Saint Eloi", la Société RDI France a remis aux lauréats de 2014 des prix d'Excellence René Descamps International, "Prix RDI 2014 Meilleur Mécano Avions", le Samedi 20 décembre 2014 sur la Base Transport de Lomé (BTL).

L'honneur est revenu à M. Eric Ametsipe, Représentant de RDI au Togo et à d'autres personnalités de procéder à la remise des prix aux lauréats. Le prix de Meilleur mécanicien Avions



Un lauréat primé

été attribué au Sergent-Chef Tchapo Gbati.

Celui de Meilleur pilote hélicoptère est revenu au

Lieutenant-colonel Morouma-Tissoga Tatah. Le prix de Meilleur mécanicien automobile est allé au Sergent-Chef Lawson-Helou Attah-Boe Mawuena tandis que Meilleur Chef moyen logistique a été décerné au Commandant Agbovor Gagnon.

La cérémonie de remise des prix s'est achevée par un déjeuner rythmé d'animations musicales. On notait la présence des colonels Tamele, Bonfoh et Atipou.

La Société RDI France est une centrale d'achats, spécialisée dans les domaines de l'aéronautique et équipements aéroportuaires, du ferroviaire, d'auto-poids lourds-travaux publics, de l'hôtellerie, du Shiphandler, de l'informatique et téléphonie, médical et para-hôpitaux-laboratoires et de la logistique (aérienne-maritime, etc.)

Carole AGHEY

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information votre porte".

Reformes Constitutionnelles et institutionnelles :**Jean-Pierre Fabre bloque les discussions en cours**
Les raisons révélées par le chroniqueur Kodjo Epou

Les Togolais ont les yeux rivés sur le siège de l'Assemblée Nationale où se déroulent actuellement les débats sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles tant attendues par tous les Togolais. Les députés qui devraient être en vacances, ont été rappelés pour débattre de la proposition de loi introduite par l'opposition. Cette proposition de loi, composée de 13 articles, touche la limitation de mandat, le mode du scrutin, la Cour Constitutionnelle, la HAAC, les prérogatives du Premier ministre, etc. En clair, elle reprend le texte qui avait été rejeté par le même parlement en mai 2014.

Dans cette proposition de loi, l'opposition exige toujours la limitation du mandat présidentiel avec effet immédiat et le mode du scrutin à deux tours. Seulement voilà, le parti de Jean-Pierre Fabre, l'ANC, a joint à cette proposition de loi une note qui indique qu'aucun amendement ne doit être apporté à ce document. Pour Jean-Pierre Fabre et ses affidés, les députés doivent voter, les yeux fermés, cette proposition de loi sans enlever, ni ajouter une virgule. C'est sur cette position que l'ANC est restée campée jusqu'ici.

Pour le parti de Jean-Pierre Fabre, il n'est pas question de faire la moindre concession, sa proposition est à prendre ou à laisser. Cette position intransigeante de l'ANC est encore une fois à l'origine du blocage des débats qui se déroulent actuellement au sein de la commission des lois. Ainsi va la démocratie dictatoriale de Jean-Pierre Fabre au Togo. " Les députés sont-ils devenus de véritables moutons qui devraient voter bêtement ce texte tout simplement parce qu'il vient de l'ANC ? ", s'indignait un diplomate occidental pour qui Jean-Pierre Fabre serait un dictateur invertébré si jamais il accédait à la magistrature suprême.

Les manœuvres de l'ANC pour faire échouer les réformes

C'est depuis 2012 que Jean-Pierre Fabre s'active à bloquer les réformes prévues par l'Accord Politique Global (APG) signé à Ouagadougou en août 2006.

En effet, le président Faure Gnassingbé, soucieux de vider une fois pour de bon l'APG, a créé le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) rénové comme le prévoit cet Accord. Mais, aussi



Kodjo Epou, Chroniqueur



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

curieux que cela puisse paraître, l'ANC, invitée aux pourparlers comme les autres partis politiques, a décliné l'offre et opté pour le boycott des travaux qui devaient aboutir aux réformes prévues.

A la veille des élections législatives de 2013, le gouvernement revient à la charge en initiant le dialogue de Togo Télécom 1 en vue d'opérer les réformes avant le scrutin. Sous la pression des diplomates occidentaux, Jean-Pierre Fabre et ses affidés acceptent de participer aux travaux tout en posant des préalables. Mais comme il fallait s'y attendre, ils avaient dans leur gibecière un plan B pour quitter la table des discussions.

Après les élections législatives et à moins d'un an de la présidentielle, Jean-Pierre Fabre sollicite une audience auprès du président de la République qui n'a pas hésité à le recevoir. Au menu de la rencontre, l'ouverture d'un dialogue pour discuter des réformes que Fabre lui-même et ses affidés avaient à plusieurs reprises boudées ou sabotées.

Les observateurs de la scène politique nationale ont pensé que cette fois-ci l'ANC allait bouger de ses positions en faisant des concessions pour avancer. C'était mal connaître le Franco-libano-togolais Jean-Pierre Fabre qui est resté inflexible sur sa position, notamment la limitation du mandat présidentiel avec effet immédiat. C'est ainsi que le dialogue Togo Télécom 2 sollicité par Jean-Pierre Fabre a aussi lamentablement échoué à cause de son intransigeance.

Pour lui, le président Faure Gnassingbé doit opérer les réformes et ne plus se représenter à la présidentielle de 2015 si son parti le désigne comme candidat. Nombreuses sont les voix qui se sont élevées pour dire à Jean-Pierre Fabre que cette position tranchée n'est pas de nature à faciliter le processus devant aboutir aux réformes avant le scrutin de 2015.

Le chroniqueur Kodjo Epou,

très dur dans ces pamphlets contre le pouvoir en place, a trouvé curieuse l'intransigeance de son allié qu'est l'ANC. " L'attitude des principaux responsables de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) sur la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles, de plus en plus, suscite de la curiosité et demande qu'on cherche à y voir plus clair ", a-t-il écrit dans sa chronique.

Le comble du sabotage des réformes, c'est lorsque les partis d'opposition parlementaire, y compris l'ANC, ont déposé une proposition de loi dont cette formation politique ne voulait pas au début mais à laquelle elle a fini par se joindre.

Dans le souci de bloquer cette initiative, l'ANC fait preuve d'imagination pour empêcher les discussions. D'abord l'ANC a fait signer aux autres partis de l'opposition une note les obligeant à ne s'associer à aucun amendement de cette proposition de loi.

Pour l'ANC, la proposition de loi telle que envoyée à l'Assemblée Nationale, est à prendre ou à laisser par le parti au pouvoir. En d'autres termes, les députés devraient voter cette loi comme de véritables moutons sans le moindre amendement. C'est curieux, une telle démarche de la part de l'ANC qui se dit un parti démocratique.

Le deuxième stratagème inventé par l'ANC pour bloquer les discussions, c'est son refus de voir ce texte de loi être débattu par la commission des lois. Jean-Pierre Fabre et ses acolytes rejettent la compétence de cette commission dont les prérogatives sont pourtant clairement définies par le règlement intérieur de l'Assemblée Nationale. Ils ont sorti des arguties juridiques pour tenter de bloquer les travaux. Les plus petits juristes de l'Université de Lomé ont rigolé lorsque les grands avocats comme Doe Bruce et Georges Lawson et Isabelle Amégavi tentaient de démontrer l'inadmissible.

C'est finalement la Cour Constitutionnelle qui a tranché pour que les travaux repren-

ent. A la reprise des travaux, le parti de Jean-Pierre Fabre qui cherchait depuis à bloquer les travaux, revient à sa lettre qui rejette tout amendement du texte en discussion.

Le CAR et l'ADDI, initiateurs de cette proposition de loi, proposent une ligne médiane selon laquelle le chef de l'Etat actuel peut se présenter à la présidentielle de 2015 pour son dernier mandat. Cette proposition n'a pas reçu l'adhésion de l'ANC qui s'empresse de dire à qui veut l'entendre que le parti UNIR ne s'est pas prononcé à ce sujet. Seulement, elle oublie de dire sa propre position sur ce que proposent le CAR et l'ADDI.

Quel intérêt pour l'ANC de bloquer les travaux ?

Le chroniqueur Edjo Epou a fait une analyse des vrais mobiles pour lesquels Jean-Pierre Fabre et ses thuriféraires ne veulent pas des réformes avant la présidentielle de 2015. Contrairement à ce qu'ils clament, faisant croire que c'est le pouvoir en place qui ne veut pas de réforme, c'est plutôt l'ANC et son patron Jean-Pierre Fabre qui ne veulent pas de réformes et font feu de tout bois pour bloquer les discussions. Pourquoi l'ANC joue-t-elle contre les réformes ? Ce parti a-t-il un plan B en navigant contre le courant des réformes ?

Le chroniqueur Kodjo Epou explore quelques pistes qui motivent le parti de Jean-Pierre Fabre à faire obstruction aux réformes. Pour lui, les raisons pécuniaires et le leadership que Jean-Pierre Fabre veut toujours préserver en sont les mobiles. " Le chef de l'ANC veut être candidat unique. Or, la dynamique de candidature unique ne se justifie vraiment que si les élections présidentielles sont à un tour comme cela est le cas aujourd'hui. S'il y a scrutin à deux tours, tout le monde sera d'accord que chacun se présente au premier tour et que l'union de l'opposition autour d'un candidat se fasse au deuxième tour. Cette situation est nuisible à l'ANC sur le plan financier ", écrit le chroniqueur Kodjo Epou.

Selon ce dernier, "d'abord, l'absence de dynamique de candidature unique va empêcher l'ANC et Fabre de continuer de lever les fonds dans la diaspora comme ils le font actuellement. Le parti a visiblement peur de cela. Ensuite, il nous est revenu que lors de la dernière rencontre entre Faure et Fabre, 60% du temps a été consacré au financement de l'opposition par le gouvernement lors des élections. Ce qui voudrait dire que pour Jean-Pierre Fabre, une chose est claire : si financement il doit y avoir, c'est à lui, en tant que candidat unique et chef de file de l'opposition, que cela doit aller. Pas à un autre.

Cette revendication disparaît si on se retrouve dans le cadre des élections à deux tours et si l'opposition doit avoir d'autres candidats. Conséquence, le financement du gouvernement à l'opposition ira aux candidats et non au candidat unique ou au chef de file de l'opposition. Il sera émiété et Fabre n'aura pas le pactole ".

Cette démonstration peut surprendre les militants de l'ANC qui ne peuvent pas comprendre que leur leader soit accroché à l'argent au détriment de leur lutte. Mais Kodjo Epou a bien raison : l'on se souvient que lors des élections législatives de 2013, l'ANC refusait de prendre part à ce scrutin si les réformes n'étaient pas opérées et si ses militants incarcérés dans l'affaire des incendies des marchés n'étaient pas libérés.

A la grande surprise des Togolais, l'ANC décide finalement de prendre part au scrutin sans que ses deux revendications ne soient acceptées. La raison de ce volte-face se trouve non seulement dans le fait que les responsables de cette formation politique ont perçu le financement des partis politiques dont ils se sont taillés la part de lion, mais également dans le fait qu'ils ont reçu en catimini 250 millions de FCFA au titre de l'indemnisation de leur départ de l'Assemblée Nationale.

Les 09 députés de l'ANC démissionnaires de l'Assemblée Nationale, dont Jean-Pierre Fabre, ont en effet reçu de la part du gouvernement un pactole de 250 millions de FCFA au sujet desquels ils ont gardé un silence total.

Comme on le voit, Jean-Pierre Fabre et ses acolytes aiment tellement l'argent qu'ils se moquent de leurs militants qui finissent par les découvrir. L'ANC fera mieux de dire la vérité à ses militants en leur faisant savoir qu'elle ne veut pas de réformes avant la présidentielle de 2015.

Aliziu Dominique

Discussions en vue des réformes politiques :

Un dialogue de sourds entre les députés

Rien ne semble bouger sur les questions de réformes politiques à l'Assemblée nationale. Les députés de l'opposition et ceux du parti au pouvoir ne semblent pas disposés pour l'instant à s'accorder sur l'essentiel.

Les députés étudient, en commission depuis le lundi 5 janvier dernier, la proposition de

loi portant sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Les élus du peuple tentent vaillamment de s'accorder sur cette proposition de loi introduite à l'Assemblée par 25 députés de l'opposition (ANC, CAR et ADDI). La pomme de discorde porte sur le libellé de l'article 59 de la Constitution qui doit limiter le nombre de mandats présidentiels à deux.

Pendant ce temps, le processus électoral lui, poursuit son petit bonhomme de chemin. Les députés du parti UNIR estiment que " l'adoption de cette loi de réformes remet le compte à zéro pour tout citoyen, y compris l'actuel président de la République ", tandis que pour le groupe parlementaire ANC, l'interprétation des dispositions de la réforme relatives à la limita-



Les députés à l'Assemblée nationale lors d'une plénière

Diplomatie active :

Le ministre Robert Dussey en visite officielle en Lethonie

Le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, a effectué une visite de travail de deux jours en Lethonie, pays qui assure depuis le 1er janvier la présidence du Conseil européen. Une visite est très importante pour notre pays en cette année électorale.



Le ministre Dussey (g) et son homologue Edgars RINKEVICS

Durant son séjour à Riga (capitale de la Lethonie), le ministre togolais des Affaires étrangères a rencontré diverses personnalités de ce pays, notamment Edgars RINKEVICS, le chef de la diplomatie lethone. Les deux hommes ont abordé les questions bilatérales et particulièrement le renforcement de la coopération économique entre les deux pays. Les relations diplomatiques

entre notre pays et la Lethonie ont été établies en septembre 2014. Et la visite du diplomate togolais, outre sa portée politique, revêt également un caractère économique. C'est ce qui explique les discussions que Robert Dussey a eues avec les

responsables du patronat de ce pays, notamment les dirigeants de la Chambre de commerce et d'industrie de Lettonie, dont son vice-président Aigars Rostovskis. Il y avait également au menu

Suite à la page 6

tion du mandat présidentiel, relève des prérogatives de la Cour constitutionnelle.

Selon l'article 59 de la Constitution de 1992, " Le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq (05) ans renouvelable une seule fois. En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux (02) mandats... "

Le problème de la rétroactivité qui a refait surface risque de plomber les efforts des uns et des autres. Et pourtant, le chef

de l'Etat, Faure Gnassingbé, au cours de la seconde audience qu'il a accordée à une délégation de l'opposition, a été clair : il faut qu'au cours des discussions, chaque partie accepte de perdre quelque chose. C'est seulement à ce prix que la classe politique pourra parvenir à un consensus sur les questions de réformes. La conciliation devrait être la règle. Si l'intransigeance de chaque camp politique persiste, il faut alors s'attendre à dire adieu aux réformes.

Pierre A.

Fait divers

L'INVITEE-SURPRISE

Eva avait tout planifié pour célébrer avec faste l'année nouvelle. Mais à sa grande surprise, ce fut le fiasco. Dieu merci, il a échappé au pire. La nuit de St Sylvestre a failli être en effet sa dernière nuit. Une invitée-surprise s'était introduite dans sa voiture, provoquant en lui un affolement et un choc psychologique qui l'a conduit dans le coma.

Le film de cette sordide et ténébreuse histoire qui a failli emporter ce jeune homme d'affaires dans la fleur de l'âge, nous apprend que Eva, de son vrai nom Kambré, avait été surpris de voir assise à ses côtés, dans sa voiture en circulation, une belle et splendide jeune fille. La visiteuse avait environ 19 ans et était tout de blanc vêtue.

Etant détenteur de plusieurs entreprises vestimentaires à Lomé, le contrôle de celles-ci ne laisse pas le temps à Eva de vite rentrer à la maison. Aussi, est-il devenu noctambule malgré lui. Son épouse et ses trois enfants étaient, eux aussi, habitués de le voir rentrer tard la nuit bien que leur quartier d'habitation sis à Sassatocopé, une zone périphérique nord ouest du canton d'Agoè, soit réputé dangereux.

Alors que l'on attendait le danger du côté de Sassatocopé, c'est plutôt à la hauteur de l'hôtel "Le Plateau", non loin de "Camionnette" que Eva a failli connaître sa fin. Si depuis Assigamè où il a quitté, Eva n'a pas eu de souci avec sa voiture, ses peines avaient commencé après qu'il a dépassé le Collège Protestant.

Le moteur de son véhicule, type Touareg, avait subitement changé de bruit. Ne comprenant rien, il s'était rangé à sa droite pour y voir clair. C'est alors qu'il remarqua qu'une fille, de blanc vêtue, se trouvait à bord de son véhicule. Très paniqué et affolé, il poussa des cris de détresse, alertant ainsi les passants et les populations environnantes qui ont spontanément volé à son secours. Mais curieusement, ceux qui ont accouru, l'ont retrouvé seul dans son véhicule. Eva était tombé dans le coma et ce n'est que le lendemain de l'évènement, autrement dit, le jour de l'An 2015 qu'il a pu décrire lui-même le film des faits. Très affaibli, il a dû être gardé à l'hôpital jusqu'au 04 janvier.

Comme lui, personne ne sait comment cette "revenante" a fait son entrée dans le véhicule, ni de quelle façon elle en est ressortie. Bizarre, n'est-ce pas ?

B.TALOM

Lumière

LES COLLECTES POUR LES CHRETIENS

2ème partie

2 Corinthiens 9 : 1-14 : " Il est superflu que je vous écrive touchant l'assistance destinée aux saints, je connais en effet, votre bonne volonté, dont je me glorifie auprès des macédoniens, en déclarant que l'Achaïe était prête depuis l'année dernière, et ce zèle de votre part a stimulé le plus grand nombre "

Paul dit ici qu'on doit donner volontairement, vous pouvez continuer la lecture jusqu'au verset 14. Vous verrez que Paul cite les passages de l'Ancien Testament. Au verset 6, Paul dit : " Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, celui qui sème abondamment, moissonnera abondamment ; que chacun donne selon qu'il a résolu dans son cœur sans tristesse ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie "

Proverbes 11 : 24-26. " Tel qui donne libéralement devient plus riche, tel qui épargne à l'excès ne fait que s'appauvrir ". L'Ancien et le Nouveau Testaments attestent que si tu donnes avec libéralité, tu deviens plus riche.

Proverbes 19 : 17 " Celui qui a pitié de l'indigent, prête à l'Eternel qui lui rendra selon ses œuvres ". Donc, un chrétien sauvé doit savoir que lui et tous ses biens appartiennent à l'Eternel, et il doit penser à aider ses frères et sœurs comme recommande Paul.

Hébreux 13 : 16 " Et n'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir ". Une grande récompense attend ceux qui vont accomplir cette parole. C'est-à-dire que si vous payez la libéralité, vous aurez une grande récompense quand Jésus-Christ viendra, mais si vous ne le faites pas, vous n'aurez pas de récompense. La chrétienté n'a pas des sacrifices à faire, Paul dit que c'est la libéralité qui est son sacrifice.

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158 / Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr

E-mail laveritequilibere@yahoo.fr

Pour une meilleure protection des enfants :

SOS Village d'Enfants lance le programme " Prends soin de moi "

Dans le souci d'accompagner le gouvernement dans son engagement à assurer une meilleure protection aux tout petits, SOS Village d'Enfants a lancé officiellement, le 30 décembre 2014, une campagne dénommée : " Prends soin de moi ". Une manière pour SOS Village d'enfants de porter également un soutien aux familles et aux communes dans la prise en charge des enfants.



Les enfants: l'avenir de demain



La ministre Dédé Ahoéfa Ekoué

" Prends soin de moi " est un programme qui vise, au prime abord, à faire connaître aux différents acteurs les directives des Nations Unies en matière de protection des enfants, ceci en vue d'améliorer considérablement la qualité de la prise en charge de cette catégorie de personnes.

Cette campagne est aussi une manière de poursuivre les plaidoyers visant à pérenniser les actions déjà entreprises par les autorités pour assurer aux enfants la protection de leurs droits, mais aussi de les encourager à relever les nouveaux

défis, a souligné la directrice de SOS Village d'Enfants, Bakoussam Essohoua.

Pour la ministre de l'Action sociale, Dédé Ahoéfa Ekoué, cette campagne initiée par SOS Village d'Enfants vient consolider les actions déjà entreprises sur

le terrain par le Gouvernement togolais pour assurer aux enfants un meilleur respect de leurs droits.

Relevant que " tous les enfants ont le droit de grandir dans un environnement protecteur et sûr ", le représentant rési-

dent de Plan-Togo, Mohamed Bah souligne que cette condition est " essentielle pour que chaque fille et chaque garçon s'épanouisse et développe son potentiel ".

Rappelons que depuis plusieurs années le gouvernement a mis en œuvre différents programmes permettant aux enfants de mieux s'épanouir.

" La mise sur pied d'un Conseil consultatif national, la gratuité de l'école primaire, l'augmentation du nombre des juges pour enfants dans les tribunaux, l'opérationnalisation de la ligne verte allo 1011 " sont autant d'initiatives qui concourent à assurer aux enfants une " meilleure prise en charge dans le pays ", a ajouté la ministre Ekoué.

JPB

La 2ème édition ARCHIBAT-TOGO 2015 officiellement lancée

L'institut Universitaire de Formation Technique (FORMATEC) a accueilli, le 19 décembre 2014 dans ses locaux, la cérémonie de lancement officiel de la 2ème édition d'Architecture Bâtiment au Togo (ARCHIBAT-Togo 2015).



La table d'honneur lors de la cérémonie de lancement

Cette rencontre des professionnels du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics est placée sous le thème " Infrastructures routières de qualité, gage d'une croissance économique ".

Selon Olivier Passouli, représentant du ministre des travaux publics et des transports, " cette rencontre est ouverte au grand public pour lui permettre de mieux connaître le secteur du bâtiment et des travaux publics et constitue une réponse concrète que le gouvernement apporte

aux besoins pressants de nos concitoyens ".

" Cette initiative constitue un cadre où tous ceux qui interviennent dans le secteur se rencontreront et échangeront sur diverses perspectives de développement ", a laissé entendre le promoteur Roger Azondjagni.

Pour cette édition, un accent particulier sera mis sur l'utilisation des matériaux locaux et la

construction des routes qui répondent aux normes environnementales.

L'édition de 2015 qui se tiendra du 16 au 20 juin compte franchir le cap des 5000 visiteurs contre 1500 en 2014, et verra la participation de certains pays de la sous-région comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Gabon et la Mali.

C. A

Réhabilitation des infrastructures routières :

Les axes Notsè - Tohoun, Kpalimé - Atakpamé, Sokodé - Bassar bientôt en chantier

La politique des grands travaux lancée par le chef de l'Etat continue se poursuit sur l'ensemble du pays. Après la capitale et certaines grandes villes de l'intérieur du pays qui ont complètement changé de visage en un temps record, c'est le tour de certaines villes de l'intérieur de connaître un tout nouveau élan de développement grâce à la réhabilitation ou à la construction d'infrastructures routières de dernière génération. Notsè, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, sont en passe de connaître des lendemains meilleurs.

tronçons de l'intérieur du pays.

Déjà demain vendredi 09 janvier, les travaux seront officiellement lancés pour la réfection du tronçon Notsè-Tohoun, long de près de 70 km. Puis suivra, toujours pour le compte du mois de janvier, le démarrage des travaux pour les tronçons Kpalimé-Atakpamé et Tabligbo-Aného. Les chantiers concernant les tronçons Sokodé-Bassar-Sadowi, au sud de Mango, démarreront assurément courant mois de juillet prochain. Certains travaux connaîtront un peu de lenteur, puisqu'il faudra à certains endroits précis, procéder à la réalisation des

Les règles d'or pour vaincre la migraine :

Ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter pour limiter les crises

La règle d'or face aux migraines : ne pas perdre de temps. Dès les premiers signes, allongez-vous rapidement dans une pièce sombre et fraîche. Objectif : fuir les lumières vives et les bruits forts. Ces nuisances déclenchent et amplifient des symptômes (douleurs, nausées...). Pour les mêmes raisons, évitez les odeurs entêtantes de parfum ou de peinture.

o Est-ce une migraine ? La migraine est une souffrance très particulière. Quelques points de repère pour ne pas la confondre avec un mal de tête.

o Anxiété, soucis, fatigue, alcool, tabac : si chacun peut identifier des facteurs déclenchant d'une crise, on en connaît

désormais les causes physiologiques.

o Le traitement de la migraine procède en deux temps. D'abord, faire cesser la douleur. Puis il s'agit ensuite de trouver le moyen d'espacer, voire de faire disparaître les crises.

o 56% des migraineux estiment que la migraine n'est pas un motif sérieux pour consulter un médecin. C'est sûrement la plus rependue des idées reçues sur cette maladie. Quelles sont les vôtres ?

o Pour lutter efficacement contre la migraine, il faut bien se connaître. Nous vous proposons un " carnet de crise " pour mieux identifier les moments sensibles, la fréquence des crises et mesurer l'efficacité des traitements entamés.

Une fois au calme, une simple friction au niveau des tempes peut aider à soulager la douleur. Le massage de la veine temporelle avec les doigts atténue en quelques minutes la tension musculaire.

Lisez tous les jeudis votre Journal



Des techniciens des infrastructures routières au lancement des travaux à Lomé

Comme promis lors du vote de la loi de finances portant budget de l'Etat exercice 2015, le gouvernement poursuit les efforts entamés dans certains domaines comme le développement des infrastructures du pays. Le ministre des Travaux publics et des Transports, Ninsao Gnonfam, a annoncé, sur une radio de la place le démarrage prochain des travaux de réhabilitation de plusieurs

ouvrages spécifiques tels les ponts, notamment sur la rivière Kara (120 m) et sur le Koumongou (160m).

Notons que pour cette année 2015, le budget de l'Etat consacre environ 112 milliards de francs CFA à la poursuite des investissements dans les infrastructures, contre 85,1 milliards en 2014.

JPB

CAN Guinée Equatoriale 2015 :**Programme complet des matchs de préparation**

Plus que dix jours et les seize (16) nations qualifiées pour la trentième édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), Guinée Equatoriale 2015, entreront dans l'arène à la conquête du prestigieux trophée continental. Mais avant, les différentes sélections sont au stade de préparation avec à la clé des matchs amicaux pour mieux peaufiner les derniers réglages avant le jour "J".

A quelques dix jours du début des hostilités sur les aires de jeu du côté de la Guinée Equatoriale, pays hôte de la

30ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, les 16 sélections qualifiées pour cette grande messe continentale sont entrées depuis hier mercredi dans la seconde phase de leur préparation ponctuée en effet par les rencontres amicaux. C'est l'occasion rêvée par les sélectionneurs de tester leurs stratégies mises en place au cours de la première phase de regroupement de leurs pou-
lains.

Si l'Afrique du Sud, la Zambie et le pays hôte de la compétition notamment, ont tout de suite montré leurs intentions en débutant les premiers leur stage de



La sélection gabonaise à l'entraînement

préparation ponctué de matchs amicaux, la plupart des sélections en lice pour cette 30ème édition de la CAN viennent de

leur emboîter le pas.

Déjà hier 07 janvier, date butoir pour les sélections pour rendre publique la liste des 23 joueurs retenus pour la compétition, les Lions Indomptables du Cameroun se sont mesurés à la RDC, une sorte de revanche des éliminatoires. Mais il n'y a pas eu de vainqueurs dans ce duel ; les Lions et les Léopards se sont séparés sur un match nul 1-1 à la fin du temps réglementaire.

Le Ghana sous la conduite de son nouveau sélectionneur, Avram Grant, a préféré s'éloigner du continent africain, en s'offrant un séjour à Séville en Espagne, où les Black Stars se sont offert une balade santé, hier mercredi, face aux Portugais d'Olhanense (D1 Portugal), battus 3-0.

Le Sénégal et le Gabon vont se mesurer le 09 janvier prochain au Maroc ; le jour d'après, le Congo, la Guinée et le Burkina Faso descendront à leur

tour sur les pelouses pour tirer profit des dernières heures des préparations.

S'agissant de l'Algérie et de la Tunisie, elles devront se contenter d'un seul match de préparation avant l'ouverture officielle des hostilités le 17 janvier.

JPB

Le programme complet des matchs amicaux :**Le 7 janvier 2015**

Cameroun - RD Congo
Cap Vert - Guinée Equatoriale
Ghana - Olhanense

Le 9 janvier 2015

Sénégal - Gabon

Le 10 janvier 2015

Cameroun - Afrique du Sud
Cap Vert - Congo
Maroc Olympiques - Guinée
Burkina Faso - Swaziland

Le 11 janvier 2015

Gabon - Mali
Tunisie - Algérie

Le 13 janvier 2015

Sénégal - Guinée
Burkina Faso - Botswana
Mali - Tunisie (annulé)

Le 14 janvier 2015

Gabon - Afrique du Sud
Ghana - Fribourg
Cameroun - (Adversaire à déterminer)

Le 15 janvier 2015

Suède - Côte d'Ivoire

Réformes politiques :**"Le Nid" s'aligne sur la proposition du Chef de l'Etat pour une nouvelle loi fondamentale**

Suite à la proposition de loi introduite par les partis politiques de l'opposition parlementaire au sujet des réformes institutionnelles et constitutionnelles, et plus précisément sur la révision des dispositions constitutionnelles relatives à la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin, le parti politique de l'opposition, "Le Nid" a exprimé son attachement à l'instauration d'une nouvelle loi fondamentale. Pour lui, cette nouvelle loi fondamentale, la 5ème République, aura pour mission, d'assainir définitivement le climat sociopolitique au Togo.

C'est au cours d'une conférence de presse organisée au siège dudit parti le 06 janvier dernier que le président national, Gabriel Sassouvi Dosseh-Anyron, a appelé les 91 députés de l'Assemblée nationale à être au rendez-vous du "nécessaire compromis politique historique" en votant la proposition de loi en étude actuellement en commis-



Gabriel Sassouvi Dosseh-Anyron, pdt de "LE NID"

"Ce nécessaire compromis politique se dégage entre tous les acteurs représentants de la nation et va permettre au peuple togolais souverain, seul légitime arbitre, d'exercer librement et sans entrave aucune, son droit à choisir ses dirigeants", a déclaré le président du parti.

Selon lui, entre le souhaitable et le possible, entre l'idéal et le réalisable, la raison s'impose. "La démocratie, est un processus qui nous impose une mutation des esprits par la réalité des jeux des forces politiques en présence, pour son enracinement", a-t-il ajouté.

M. Dosseh-Anyron a félicité le Président de la République, Faure Gnassingbé pour son ambition légitime de mettre en place une commission de réflexion sur les réformes politiques.

Notons que la commission de réflexion est composée d'historiens, de juristes, de personnalités politiques, de sociologues, de représentants de la société civile avec pour mission de baliser la voie devant nous conduire vers une loi fondamentale, la 5ème République.

Carole AGHEY

Diplomatie active :**Le ministre Robert Dussey en visite officielle en Lethonie**

Suite de la page 4

des discussions avec les autorités, la lutte contre la piraterie maritime et l'implication de Riga dans la promotion de la sécurité et de la stabilité en Afrique. Le Togo pourrait tirer profit de cette visite pour parfaire l'organisation en novembre 2015 d'une conférence internationale sur la sécurité maritime qu'il abritera à Lomé.

D'autres sujets comme la crise en Ukraine et la lutte contre le virus Ebola ont également

été abordés.

L'entretien du ministre des Affaires étrangères du Togo avec la directrice générale du patronat letton (LDDK), L?ga Me??elson pourrait vraisemblablement jeter les bases d'une coopération économique forte, vu que la LDDK regroupe plus de 5000 sociétés dans 110 différents secteurs.

Les discussions ont porté sur les moyens de développer la coopération économique entre les deux pays et il se susurre

que le patronat letton pourrait envoyer une mission de prospection au Togo au cours de cette année.

La Lettonie, un pays membre de l'Union Européenne depuis mars 2004, est un important producteur de matériel ferroviaire, de radios, de réfrigérateurs, de médicaments, de sucre, de produits dérivés du bois, de textile, de produits issus de la sidérurgie, notamment.

Pierre A.

SANTÉ / Soigné pour une infection urinaire :**L'ancien champion de boxe Mohamed Ali a quitté l'hôpital**

L'ancien champion du monde de boxe des poids lourds, Mohamed Ali, a quitté mardi soir l'hôpital de Louisville (Kentucky, aux USA) où il était soigné pour une infection urinaire, a-t-on appris mercredi auprès des proches du pugiliste.

depuis sa maison plutôt que sur un lit d'hôpital.

"Impatient de fêter son anniversaire"

"La légende de la boxe a complètement récupéré et se trouve désormais chez lui. Il est impatient de fêter son 73e anniversaire le 17 janvier avec sa



Mohamed Ali (en lunettes), sous bonne escorte

Le légendaire boxeur, champion du monde des lourds, avait été hospitalisé il y a quinze jours pour ce qui semblait d'abord être une pneumonie mais s'est avéré être un problème urinaire. Âgé bientôt de 73 ans, le champion du monde des lourds préfère peaufiner les préparatifs pour son prochain anniversaire

famille et ses amis", a déclaré son porte-parole, Bob Gunnell, cité par www.allsports.com.

Rappelons que Mohamed Ali souffre de la maladie de Parkinson depuis les années 1980 ; malgré ce problème de santé, l'homme semble avoir encore de longs jours devant lui.

Jean

Femme et santé :**Attention Femme : le string est nuisible à la santé !**

Désolé messieurs, mais le string est dangereux pour la santé. Si les justificatifs que donnent les dames, les mesdemoiselles et même les hommes sont vrais, les effets néfastes du string ont été démontrés par une étude récente. Selon cette étude, le string serait dangereux pour la santé !

Les effets du string sur la santé vont bien plus loin que ses côtés attrayants et sexy. Oui, le string ne laisse pas de traces sur les vêtements, il est joli, sexy, et tout ce que vous voulez. Pourtant, ce sous-vêtement tant apprécié ne couvre pas grand-chose du sexe féminin, et c'est bien là le hic.

Une étude américaine démontre que les strings sont mauvais pour la santé des femmes. Le dessous sexy serait même déconseillé par de nombreux médecins. Selon Dr Jill M. Rabin et Shieva Ghofrany, gynécologues, le port du string représente un risque surtout pour les femmes sujettes aux infections urinaires et vaginales. "Si quelqu'un est en bonne santé, il n'y a pas vraiment de dangers. Mais si vous avez une prédisposition aux infections urinaires ou vaginales, ça peut être difficile de s'en débarrasser si vous portez un string", précisent les deux médecins, instigateurs de cette étude.

En effet, ce type de sous-vêtements pose pas mal de pro-



blèmes, notamment dus aux irritations qu'il crée. Sa forme et le fait qu'il soit assez souvent en dentelle fine n'arrangent pas les choses, puisqu'il se déplace tout au long de la journée au niveau de l'entrejambe et crée des inflammations. De plus, le string

ne couvre pas suffisamment le sexe féminin et le laisse en contact direct avec le jean, la jupe ou le vêtement porté par-dessus.

Mais le plus grave, c'est qu'au-delà de sa matière, c'est également sa forme qui pourrait

poser problème : très fin au niveau de l'entre-jambe, il bouge facilement et déplace ainsi les bactéries, "la bactérie E.coli est celle qui est la plus fréquente dans le côlon. Si vous êtes physiquement active, le string peut bouger et déposer les bactéries du côlon dans le vagin ou l'urètre."

Pour la femme, le string, l'un des dessous le plus plébiscité par le sexe opposé, peut être un allier de poids. Peu couvrant, il laisse les fesses nues et provoque très souvent une sensation de chaleur chez l'homme! Mais ce n'est pour autant qu'il faut en mettre tous les jours, et encore moins si c'est mauvais pour la santé.

Source : africahotnews.com

Afrique 2015:**CINQ ÉLECTIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET PLEIN DE MENACES**

L'année 2015 sera sans doute une année remarquable dans la vie politique de l'Afrique de l'Ouest. En effet, cinq pays de la sous-région, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Nigeria, le Burkina Faso et le Togo, dont le cumul de la population est d'environ 243 millions de personnes sur les 300 millions que compte l'Afrique de l'Ouest, se rendront aux urnes cette année pour élire leurs dirigeants politiques. Il y a toutefois de nombreux défis qu'affichent ces élections à venir.

Le processus de démocratisation entamé au début des années 1990 est aujourd'hui confronté à une multitude de questions: l'appartenance ethnique; les guerres civiles; la corruption; la pauvreté; plusieurs cas de violence et d'irrégularités

électorales; une opposition habitée par le " syndrome de l'alternance politique "; une résistance acharnée des partis au pouvoir entre autres. Tous ces facteurs, ajoutés à bien d'autres sont susceptibles de rendre les prochaines échéances électorales plus

que jamais outrageuses, et en faire une menace pour la consolidation de la démocratie et la stabilité politique dans la sous-région.

Au Nigéria, les seize ans de domination du Parti Démocratique Populaire (PDP)

est menacée par l'émergence de l'All Progressive Congress (APC), une coalition des partis de l'opposition. En Côte d'Ivoire, l'opposition, sous l'égide de l'Alliance des forces démocratiques de Côte D'Ivoire (AFDCI), a vivement exprimé sa désapprobation



en ce qui concerne la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI). Au Togo, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) ne cesse de réclamer des réformes qui devraient ouvrir la voie pour des élections crédibles.

Une question qui demeure aussi importante sur le processus électoral, est la manière dont les différents organismes de gestion des élections font leur travail. Ainsi peut-on se poser la question suivante : du fait de la faiblesse technique dont ils souffrent, ces organismes peuvent-ils organiser des élections crédibles dans les pays concernés? De manière plus précise, l'on peut aussi se demander : qu'elle sera la qualité de telles élections, si l'on sait que le fichier électoral -dont dépend en grande partie la crédibilité des élections -est fortement remis en cause au Nigéria, au Burkina Faso, au Togo, en Guinée et en Côte D'Ivoire?

Dans un tel contexte, il est impératif de renforcer le cadre normatif régissant les élections dans ces pays.

La chute de Blaise Compaoré à la tête du Burkina Faso par le "pouvoir du peuple" est une parfaite illustration de ce qui peut arriver en l'absence d'un cadre juridique solide régissant les élections. En fait, la prolongation du mandat présidentiel

par des moyens frauduleux fait de nos jours l'objet d'une farouche résistance de la part des populations africaines qui ? de plus en plus, jouissent d'une bonne conscience politique.

L'acceptation du verdict des urnes sera un véritable problème dans les différentes élections à venir. Ainsi, il est crucial que nous réfléchissions dès à présent, et de manière proactive, sur les moyens d'une application ferme des dispositions de la Charte africaine sur les élections, la démocratie et la gouvernance qui demande aux Etats membres de l'Union africaine (UA) de " veiller à ce qu'il y ait un code de conduite régissant les actions de toutes les parties prenantes du processus politique légalement reconnues, le gouvernement et les autres acteurs politiques, avant, pendant et après les élections. Le code doit inclure un engagement de la part des acteurs politiques à accepter les résultats des élections ou à les contester par voies légales. "

Que ces élections à venir, dans leur totalité, aident à consolider la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest, ou à favoriser des revers, dépendra largement de la volonté des acteurs politiques, aussi bien que les citoyens.

Source : africahotnews.com

Le processus de la présidentielle 2015 va bon train :**Les Opérateurs de saisie en formation à Togo 2000**

L'organisation de l'élection présidentielle prévue pour le premier trimestre de cette année avance. Après l'acquisition des kits électoraux et la mise sur pied des Celi, le dernier virage vient d'être amorcé avec la formation des agents électoraux.

La formation des agents électoraux en vue de la révision des listes dans le cadre de l'élection présidentielle de mars 2015 a débuté le lundi 7 janvier 2015 au Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF) Togo 2000 à Lomé.

La première vague de 3000 Opérateurs de saisie (OPS) suit un recyclage de quelques jours à Lomé.

Il s'agit pour la Commission électorale nationale indépendante (CENI), organe chargé de l'organisation des élections au Togo, de bien conduire les opérations de révision des listes électorales dont le démarrage est prévu pour le 20 janvier prochain dans la zone 1, à savoir les préfectures de la région Maritime, Agou et Kloto.

Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Gilbert Bawara, et le président de la Ceni, Taffa



Un kit biométrique, outil essentiel pour une élection

Issifou Tabiou, se sont rendus mardi dernier sur le site de la formation afin de s'assurer du bon déroulement des travaux. Des salles de formation, des kits, le matériel roulant et les groupes électrogènes, etc. ont été passés en revue par Gilbert Bawara.

" Je suis venu pour m'assurer que la formation se passe dans de bonnes conditions et surtout pour exprimer les encouragements et le soutien du gouvernement et de l'ensemble des autorités à la CENI, aux autres formateurs de la CENI et particulièrement aux OPS ", a-t-il déclaré à l'issue de la visite.

Il a indiqué que généralement, lorsque les opérateurs de saisie sont déployés sur le terrain, il arrive qu'ils aient des petites difficultés, notamment dans

la manipulation des machines ou des problèmes de carburant. Pour lui, " il faut s'assurer à ce stade de la formation qu'ils sont conscients des difficultés qu'il faut anticiper et surtout remédier aux situations qui conduisent la population à être impatiente et frustrée ".

Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales estime que c'est le rôle du gouvernement, en tant qu'accompagnateur du processus électoral de veiller à ce que, s'il devrait y avoir des difficultés, que celles-ci soient réglées à temps.

Il est prévu la même formation pour une deuxième vague des OPS.

Pierre Agbanda



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor -
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr